

# Arcachon se lance dans la téléconsultation

Yves Foulon, Maire d'Arcachon, a inauguré ce lundi 19 décembre le nouveau dispositif médical de la commune : la borne de téléconsultation. Accessible du lundi au samedi de 10h à 17h30 au MA-AT, cette borne permet aux patients de rencontrer un médecin généraliste au tarif de 25€ sans rendez-vous ou un spécialiste.

Chaque patient peut se présenter à l'accueil du MA-AT et accéder à la salle de téléconsultation. Il suffit de disposer de sa carte vitale et de sa carte bancaire. La salle dédiée permet de voir le médecin en visio-conférence et d'échanger avec lui en toute confidentialité. A la fin de la consultation, le patient repart avec un diagnostic et une ordonnance imprimée à remettre au pharmacien.

## Un équipement très précis

Sous l'écran sont disposés des outils de mesure de l'état de santé : tensiomètre, prise de pouls et même un dermatoscope d'une grande précision qui permet de filmer un grain de beauté, par exemple. Le médecin indique donc au patient ce qu'il doit faire et comment utiliser ces outils. Une équipe de 150 médecins se relaie derrière les écrans, principalement des médecins hospitaliers ou à la retraite.

# **75 à 80 % des consultations pourraient se faire en téléconsultation**

Selon le représentant de Tesson, société qui a élaboré le dispositif, quasiment 8 consultations sur 10 pourraient se faire via la téléconsultation. Le Maire d'Arcachon rappelle cependant que cet outil ne vise pas à remplacer les médecins arcachonnais mais vient en complément en cas de difficultés pour les consulter. Durant la période estivale, les touristes pourront aussi profiter de cette offre.